

ETRE MERE CELIBATAIRE EN ISRAEL

L'augmentation des foyers monoparentaux en Israël :

On assiste de nos jours à une multiplication de ces foyers. En 2006, on en a dénombré 103 000 (sur un total de 1,6 million de familles israéliennes, soit environ 6,5%). Cependant, les mentalités ont-elles évolué en conséquence ? Beaucoup, dans les milieux religieux, considèrent encore ces foyers comme une conséquence d'une sorte de « châtiment », et ceci dépend de l'origine des populations qui composent le jeune Etat d'Israël.

La disparité de la population israélienne entraîne en effet un certain nombre de tensions dans le domaine religieux et ethnique, quant à cette question.

La législation israélienne, bien que fortement marquée par le "*Common Law*" des Britanniques et la "*Megelle*" de l'ex-Empire Ottoman¹, reste également inspirée par le Droit religieux hérité de la Bible, ainsi que du Talmud. L'Etat d'Israël est une démocratie, mais il a voulu établir un continuum par rapport au temps bibliques et de la diaspora juive.

Le Droit israélien est, de fait, en perpétuel changement, essayant de ressembler d'une part à celui de tous les Etats modernes et libéraux occidentaux, et de garder l'influence traditionnelle religieuse juive, fondement de son unité et de sa survie, d'autre part. Voilà pourquoi, les freins concernant le statut des familles monoparentales restent nombreux.

Israël, pays en guerre avec ses voisins, composé de rescapés de la Shoah, d'immigrants du monde entier, en perpétuelle tension à cause des conflits religieux/non-religieux, orientaux/occidentaux, immigrants/"sabras" chez les Juifs, Arabes/Juifs, présente des caractéristiques particulières, qui méritent d'être retenues et étudiées avec soin, car elles influencent les mentalités quant à la maternité célibataire.

Bien sûr, comme partout, on fait des distinctions entre les origines des foyers monoparentaux : une femme veuve sera traitée avec respect, surtout si elle veuve de guerre. La femme divorcée sera déjà moins respectée².

Quant à la mère célibataire, celle qui a eu un bébé « toute seule », elle sera plus ou moins méprisée en fonction des tranches de la population. Elle fera parfois l'objet de combats âpres menés par les mouvements féministes et non religieux en général.

Les mères célibataires étaient au nombre de 11 600 en 2006.

Enfin, les couples d'homosexuelles peuvent aussi élever un ou plusieurs enfants, sans homme. Comme partout³, leurs cas soulèvent les passions.

Le nombre de ces familles monoparentales augmente pour plusieurs raisons :

- Guerres et Intifadas entraînant de nombreux veuvages.
- Immigrations en provenance de l'ex-URSS et d'Occident, où la maternité est tolérée⁴.
- Célibat plus ou moins forcé chez des femmes, qui choisissent la maternité célibataire par peur de « l'horloge biologique ».
- Changement des mentalités chez les femmes et conséquemment chez les hommes.

¹ Tous deux anciens colonisateurs de la Palestine, rappelons-le.

² Elle a été « répudiée » selon les termes hébraïques prononcés lors des divorces rabbiniques.

³ Notamment en France en 2013 !

⁴ Voire parfois conseillée...

L'avenir de la famille

Comme indiqué précédemment, Israël est une véritable mosaïque de cultures. L'avenir de la famille est donc perçu différemment en fonction de l'origine ethnique culturelle, et religieuse.

Sur 1,6 million de familles israéliennes⁵, 82% sont enregistrées comme juives, 16% sont déclarées arabes (14% musulmanes, 2% chrétiennes), et 2% ne sont pas inscrites comme groupe national ou religieux.

Pour beaucoup de mouvements féministes, et à juste raison, « la religion est contre les femmes ». Notamment, le Coran et l'Islam sont considérés par eux comme un des plus grands scandales, car la hiérarchie entre femmes et hommes doit obéir à une loi proche de l'esclavage⁶.

Dans l'Islam traditionnel, la femme est une possession de l'homme, dont il peut disposer comme bon lui semble. Les femmes sont tenues dans un mépris, qui prend toute sa signification dans l'équivalence « un homme = deux femmes » lors des procès en justice dans les pays où la Charia fait loi.

L'avenir de la famille dans la population musulmane israélienne est donc cantonné dans la misogynie traditionnelle, et l'avenir de la maternité célibataire est très sombre⁷.

Les chrétiens sont très minoritaires en Israël, mais leur présence n'est pas négligeable, à cause de leurs liens avec l'ensemble des autorités de leurs dénominations, pour qui la « Terre sainte », et en particulier les lieux saints, sont d'une importance capitale.

Le Christianisme est essentiellement basé sur le Nouveau Testament, et sur l'enseignement de l'apôtre Paul, dans ses épîtres. On lit, par exemple, dans la lettre aux Corinthiens: "*Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, **que l'homme est le chef de la femme**, et que Dieu est le chef de Christ*"⁸.

De plus, la femme ne doit pas enseigner: "*Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; Adam n'a pas été séduit, mais la femme, séduite, s'est rendue coupable de transgression. Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans le foi, dans l'amour, et dans la sainteté.*"⁹. Mais de quelle maternité s'agit-il? "*Si quelqu'un regarde comme déshonorant pour sa fille de dépasser l'âge nubile, et comme nécessaire de la marier, qu'il fasse ce qu'il veut, il ne pêche point; qu'on se marie.*"¹⁰. La maternité est donc strictement soumise au

⁵ En 2006 !

⁶ « *Les hommes sont supérieurs aux femmes* » (Sourate IV, 38 ; VII, 188) Sic !

⁷ Cf. les crimes d'honneur commis chaque année contre les femmes de ce milieu en Israël!

⁸ Ch. 11, V. 3.

⁹ 1 Timothée, ch. 2, V. 12-15.

¹⁰ 1 Corinthiens 7, 36.

cadre du mariage. Etrange pour une religion basée sur la maternité célibataire¹¹.

En Israël, la plupart des dénominations chrétiennes sont très traditionalistes; l'avenir de la famille dans ces milieux est donc, lui aussi, très marqué par la misogynie et l'intolérance quant à la maternité célibataire.

Pour ce qui est de la population juive, très majoritaire dans le pays, on assiste à une scission très marquée entre les milieux religieux et non religieux. Le Sionisme, comme l'on sait, a été fondé par des Juifs marqués par la pensée marxiste. Ce sont leurs descendants qui représentent, pour l'instant encore, l'establishment du pays. Ils se définissent souvent comme "anti-religieux", car pour eux, le Judaïsme est une "religion de remugle", qui a conduit le peuple juif à devenir le bouc émissaire des Nations. Ils sont donc prêts à envisager l'évolution de la famille de manière très tolérante, et la maternité célibataire n'est pas un scandale pour eux. Pour ce qui est des milieux religieux, la question est beaucoup plus épineuse. J'en parlerai plus loin.

La dimension psychologique

La plupart des études, dans le domaine de la Psychologie de l'enfant, ont montré que l'enfant humain a besoin d'un père pour devenir un individu autonome, pour apprendre à parler, pour se socialiser.

L'accès à la parole caractérise l'espèce humaine. La parole, c'est le symbole par excellence, qui permettra à l'homme d'inventer la Science, la Technique, de nommer les éléments de la Nature, de dominer le reste de la Nature sur le plan cognitif.

Dans le domaine affectif, cette parole, cependant, peut être "ténèbre" ou "lumière", pour reprendre une métaphore religieuse.

"Lumière", lorsqu'elle permet à l'enfant d'accéder à la "pluralité des noms du Père" (Gérard Pommier), d'être vraiment l'enfant de son Père, d'accéder à la Loi, d'avoir son identité.

"Ténèbre", lorsque l'enfant ne *croit* pas, ne *reçoit* pas la nomination effectuée par le Père.

Certains individus, bien que confrontés *physiquement* au Père, tomberont dans la métaphore délirante, c'est à dire dans l'obscurcissement de la "lumière", dans l'impossibilité de se lier à l'Autre par la parole, dans les terreurs du délire, dans la psychose.

On parle, depuis Lacan, de phénomène de "*forclusion du Nom du Père*", lorsqu'on veut expliquer la structure psychotique.

Mais, mis à part la causalité génétique (au sens de "gènes"), qui a sans doute une importance dans l'origine de la psychose, c'est le cliché de l'influence pathogène du père faible, absent, non connu, et de la mère dominatrice, abusive, qui domine chez les professionnels, pour ce qui est de la mise en place de la maladie mentale.

J'ai moi-même travaillé de 1978 à 1983, en Centre Maternel à Paris, avec des enfants, leurs mères, et le personnel de crèche, dès les 5 mois de la grossesse des jeunes femmes aux 3 ans des enfants. Le but officiel de l'institution était de prévenir la maladie mentale chez les enfants. J'ai donc eu tout le loisir d'étudier le développement psychologique de ces enfants de

¹¹ Ccf. la grossesse de la vierge Marie!

mères célibataires.

On dit, en référence aux travaux de Lacan, que l'homme aimé, désiré par la mère, sera le "*père nommant*", donc remède contre la psychose, s'il est signifié par elle comme "*père symbolique*". Néanmoins, je pense que cela ne suffit pas: il faut encore que l'enfant reçoive cet homme (au sens de *mâle*), reçoive sa parole, pour devenir son enfant. En d'autres termes, l'enfant, aussi, peut rejeter l'homme en tant que père symbolique, préférant le monde onirique de l'enfance, loin de la castration liée à la présence reconnue du Père, symbole de la Loi qui entraîne les châtiments, dus à l'aliénation au Réel.

Dans le centre maternel, très rares étaient les pères génétiques présentés aux enfants. La plupart du temps, il s'agissait d'amis des mères, qui prenaient le rôle de pères, parfois avec enthousiasme, d'ailleurs. Et certains devenaient les "*pères nommant*", tandis que d'autres n'y parvenaient pas. Bien sûr, une foule de facteurs intervenaient.

Ils étaient de cinq ordres:

- facteurs génétiques,
- facteurs liés à l'âge de l'enfant, lors de la rencontre avec ces hommes,
- facteurs dépendant du comportement des mères ("forclusion" ou non du nom du Père),
- facteurs se rattachant à l'attitude des hommes (rejet ou acceptation de leur rôle de référent du discours paternel/culturel),
- facteurs dus à l'action thérapeutique, plus ou moins réussie, du personnel.

L'enfant a donc besoin d'un père, ou plutôt d'une image de père, pour un développement psychologique harmonieux.

Néanmoins, l'homme (le mâle) fait souvent peur au bébé, (dans un premier temps, et parfois fort longtemps).

Le père, l'homme, fait peur à l'enfant, parce que, tout simplement il n'est pas la mère!

De la symbiose "in utero" à la relation "corps à corps" à la mère, du début de la vie, l'être humain ne connaît que cette dernière. Les premiers moments de son développement, si importants, sont donc intimement liés à elle. Le monde masculin est d'abord l'inconnu, même si de nos jours, les pères sont plus proches de leurs bébés. Vers 7/8 mois, l'enfant a peur de l'étranger (cf. les travaux de T.G.R. Bower) à commencer par le père, parce qu'il en vient à savoir qui est qui: lui - sa mère- l'étranger. Mais, "être soi ne va pas de soi!"

Le Père, cet étranger, peut devenir le garant de ce processus d'identité, à condition qu'il saisisse la perche tendue par l'enfant, avec *ambivalence*, car il est vécu à la fois comme "un juge et un roi", qui sont là pour contempler, être le garant de, "l'intégrité" de l'enfant face à la toute-puissance maternelle, et à la fois comme un "lion, un ogre, un monstre, King Kong, un loup, un crocodile" prêts à le dévorer. Le discours des patients dans la cure psychanalytique regorge de ces sortes de substantifs.

S'il est faible, l'enfant le craindra aussi, (peut-être plus), car il sera dans l'attente apeurée de ses manifestations imprévisibles d'agressivité à son égard.

S'il est brutal, il sera l'ogre avéré.

Bien sûr, le discours de la mère aura une influence considérable, mais l'homme aussi a sa part dans cette rencontre plus ou moins réussie avec l'enfant. Le père devra faire le deuil de son enfance, quitter lui aussi le monde

du rêve, avec son cortège "de cieux" et "d'enfers", où tout est possible, pour s'investir dans son rôle de véritable éducateur paternel, pour que l'enfant puisse s'adapter au monde.

Quelles sont les principales raisons qui poussent une femme à "faire un bébé toute seule"?

Il nous faut parler de ce que j'appelle "l'ivresse parthénogénétique" chez la femme.

Le début de la vie d'un enfant (*in utero*) est, pour la mère, l'expérience de la symbiose, de la fusion, avec un être qu'elle a parfois l'impression d'avoir créé toute seule. Cette expérience est vécue, pour beaucoup, comme un retour au "*Gan Eden*".

Cependant, c'est aussi l'expérience de l'infirmité partielle physique, à cause de la grossesse et de l'accouchement, et même psychique, à cause de l'instinct maternel submergeant, qui entraîne ce vécu de "l'ivresse parthénogénétique".

La parthénogenèse, on le sait, c'est la reproduction à partir d'un ovule ou d'une oosphère *non fécondés*. En bref, c'est la possibilité de procréer sans partenaire sexuel.

Dans la nature, elle s'observe chez les insectes (les abeilles, les pucerons), certains animaux plus évolués et chez les végétaux.

On peut la provoquer artificiellement chez de nombreux animaux, même chez les mammifères. On l'a ainsi provoquée chez la lapine: cette dernière a pu ainsi s'autoféconder. De même, dans le clonage, on peut aussi s'autoféconder.

Toute individuation de l'enfant sera donc difficile, car elle va à l'encontre de cette envie maternelle très puissante.

Un jeune être humain ne pourra donc dire "Je", que s'il s'oppose à sa mère: Il grandit "contre", et non pas seulement "tout contre" sa mère.

On sait que l'enfant émergera du monde fantasmatique de la toute petite enfance, et parviendra à s'adapter au Principe de Réalité, par le vécu symbolique de la "Castration".

La mère, elle aussi, parviendra à l'adaptation au réel, par la "castration symbolique" de sa possessivité maternelle.

En acceptant de laisser son enfant grandir (donc s'éloigner d'elle), elle lui, et se, permet une sorte de "guérison psychique", qui garantira leur autonomisation, à tous les deux.

De plus, en agissant ainsi, elle permet au père (ou à *un* père) d'introduire la Loi dans le psychisme de l'enfant, et de garantir ainsi son intégration sociale. Lorsque tout se passe bien dans l'éducation de l'enfant, ce dernier déclare que "sa mère appartient à son père". Il est rassuré par ce vécu.

Mais lorsque l'enfant "erre" psychologiquement loin de la maison paternelle, il est en risque de pathologie psychique, car la fusion avec la mère est prégnante et le délire incestueux pesant.

Il erre loin de la Loi, de la perception de la Réalité, du vécu nécessaire et indispensable de la Castration.

La parole de la mère doit donc être "bénissante", et non "maudissante", vis-à-vis du père.

Parfois, la situation est ambivalente:

- Elle "bénira" l'homme, dont elle a fait son partenaire sexuel: il est alors quelque part son "prince charmant", ou "son dieu paternel parfait", et elle désirera ardemment un enfant de lui,
- Mais, elle le "maudira" plus tard, en tant que père de son enfant, car il est celui qui la force à couper le cordon ombilical, d'autant plus que très souvent, il adopte un comportement distant vis-à-vis d'elle, se sentant exclu de cette dyade mère/enfant, ou n'éprouvant plus pour elle la même attirance sexuelle qu'au début de leur relation (elle est devenue une mère *comme sa propre mère...*).

C'est un comportement de "double bind", ou "double contrainte" (terme inventé par Gregory BATESON, en 1956, pour désigner le dilemme dans lequel se trouve enfermé un sujet atteint de schizophrénie, quand il ne parvient pas à apporter de réponse cohérente à deux ordres de messages contradictoires, émis simultanément par sa mère, ou la société); cette attitude de la part de la mère, peut entraîner l'enfant dans une interrogation pathologique et douloureuse, à propos de son père, et est susceptible de le conduire parfois dans un délire, qui sera un choix morbide de reconstruction psychique.

Toutes les femmes cependant ne cèdent pas à l'ivresse parthénogénétique, car le statut de la femme a évolué dans beaucoup de milieux israéliens et les femmes ne sont plus cantonnées dans le rôle de reproduction, même si la tentation de faire un enfant seule reste grande...

Comment perçoit-on la famille monoparentale dans le Judaïsme?

La veuve fait l'objet de nombreux textes. Elle est à protéger par la société.

La femme divorcée ("répudiée" selon les termes hébraïques) a aussi un statut très défini. Elle peut "appartenir" à un autre homme une fois divorcée¹².

La femme enceinte non mariée connaîtra la honte, si elle persiste à élever son enfant seule, sans l'éducation d'un père pour ce dernier.

Les textes sont complets concernant les cas de viol¹³. Pour résumer, si la femme a été violée, sans qu'on puisse entendre ses cris de détresse, il y a un doute sur sa sincérité. Elle n'obtiendra aucune réparation et connaîtra la honte surtout si elle devient enceinte. Si on a entendu ses cris, le violeur sera condamné à mort et la femme pourra être épousée, mère ou non. Enfin, la femme violée peut se marier avec le violeur, si celui-ci tient à faire réparation. Alors, sa honte "disparaîtra".

L'enfant adultérin ("mamzer") sera exclu de la société israélite. Mais si la femme est célibataire, et que l'homme est marié par ailleurs, l'enfant ne sera pas "mamzer"¹⁴. Toutefois la réciproque n'est pas vraie... L'enfant doit avoir un père qui l'a reconnu; il comprendra ainsi qu'il "*ne doit pas prendre la place de ce dernier, s'asseoir sur son siège, contredire ses paroles ou agir contrairement à son opinion*"¹⁵.

Pour nombre de féministes, le Judaïsme est misogyne, à cause, entre autres,

¹² Ce qui suppose qu'elle ne doit pas rester sans homme...

¹³ Deutéronome ch.22, v. 23-29.

¹⁴ Cf. le passage de la Thora où Abraham prend Agar comme deuxième femme, parce que Sarah était stérile.

¹⁵ Talmud, Kid. 31 b.

des versets du début de la Genèse concernant la femme: "*Il dit à la femme: J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi.*"¹⁶.

De fait, dans le Judaïsme orthodoxe et ultra orthodoxe, la maternité strictement célibataire est impossible. Il faut un père pour le (ou les) enfant(s). La situation a évolué dans les autres dénominations du Judaïsme; les "réformés" et "libéraux" sont beaucoup plus tolérants et ne pratiquent plus le "Herem"¹⁷ pour les mères célibataires dites "récalcitrantes".

L'opposition des religieux / non religieux en Israël est très âpre concernant ces questions, comme indiqué plus haut, car pour les premiers, la société israélienne est en risque de perdre son âme, son identité, préservée avec tant d'efforts par nos rabbins pendant les 2000 ans de Diaspora, si on détruit le modèle familial traditionnel; pour les seconds, Israël doit s'inscrire dans la modernité, et donc donner la pleine liberté à la femme de disposer de son corps, de procréer et d'éduquer sa progéniture avec l'homme ou non.

Conclusion

L'être humain, animal "intelligent par excellence", dont le cerveau frontal est le plus beau fleuron de la nature (!), est en risque de pathologie psychique à cause de la durée de sa dépendance au milieu familial au départ.

La mère, quant à elle, hérite d'un passé plus ou moins sain, celui de ses gènes, de sa famille, de son groupe social, culturel. Elle aura donc inconsciemment tendance à reproduire des comportements génétiques et appris dans son maternage. De plus, elle peut être tentée par "l'ivresse parthénogénétique". Le père, normalement garant de l'équilibre psychologique de la famille, est aussi dépendant de son éducation, malgré ses plus grandes possibilités de distance par rapport à l'enfant, étant donnée sa non implication biologique.

Ainsi, l'humanité, fière de sa supériorité sur l'animal, est en fait en risque de psychose collective, surtout à notre époque, où son déclin s'amorce sur les plans biologiques, individuels, familiaux, culturels, environnementaux. En effet les liens de la famille se délitent.

Bref, il semble qu' "Homo Sapiens" ait entamé son déclin!

En Israël, l'opposition, parfois violente entre les "datiim" (religieux) et les "hiloniim", (laïcs) héritée du début du Sionisme, ne semble pas propice à une évolution équilibrée concernant la perception de la maternité célibataire.

Je pense que la solution se trouve dans le passage à une "deuxième étape du Sionisme", caractérisée par un renouvellement spirituel, où l'amour, la tolérance, primeront sur les dogmes (religieux ou non) !

Bibliographie

¹⁶ Genèse ch.3, v. 16.

¹⁷ Malédiction.

BOWER, T.G.R. *Le développement psychologique de la première enfance*, Pierre Mardaga Editeur, Bruxelles, Collection "Psychologie et Sciences humaines", 1977.

FELDMAN Israël (Bernard), "Les Psychologues cliniciens en Centre Maternel", in: *Bulletin de Psychologie*, 1982, Tome XXXVI, N° 358, pp. 61-67.

FELDMAN Israël, "Errance loin de la maison du père", in: *Les Psychoses après Lacan: Rencontre autour du Séminaire sur les Psychoses*, IVe Colloque de l'Association Israël-France d'Etudes Freud-Lacan, 14-18 avril 1997 / Université de Tel Aviv, Faculté de médecine au nom de Sackler, 1997.

FELDMAN Israël, *La deuxième étape du sionisme – Justice restauratrice*, Erem Edition, 2007, en cours de réédition chez L'Harmattan.

FREUD S. *Inhibition, Symptôme et Angoisse*, PUF, Collection Bibliothèque de Psychanalyse, 1954.

LACAN, Jacques, *Ecrits*, Paris, Le Seuil, 1966.

POMMIER Gérard, "Remarques sur la conception lacanienne de la structure psychotique (et quelques unes de ses conséquences)", in: *Actes de la Fondation Européenne pour la Psychanalyse, 1958-1993; L'abord des Psychoses après Lacan*, Bordeaux, Janvier 1993, Point Hors Ligne.

Dr Israël-Bernard Feldman

Psychanalyste – Psychologue - Victimologue